

Bienvenus à la MAISON D'HÔTES LES RAINETTES

Règlement de la maison et conditions générales de vente

Merci d'avoir choisi notre Maison d'Hôtes pour votre séjour, nous vous invitons à prendre connaissance de ces quelques règles qui visent à assurer un agréable séjour à tous, résidents et clients, dans le partage et la convivialité.

Les Rainettes est une maison à part entière séparée de notre habitation, mais nous la considérons comme une extension de notre "chez nous", un lieu d'accueil, propice à la rencontre et à l'échange. Nous y avons apporté le même soin pour la décoration, les objets d'art, le confort, nous y recevons nos amis, nous y organisons nos soirées et nos fêtes. Vous avez accès au hall d'entrée et au coin repas, au salon, aux terrasses, au jardin, mais cette jouissance n'est pas exclusive, même si vous avez loué toutes les 5 chambres; nous sommes heureux de partager avec vous nos espaces dans la détente et le savoir vivre.

A **23h00** nous considérons qu'il est temps de se retirer et nous invitons tous les résidents, invités, clients, amis au plus grand respect du repos autrui.

Les Rainettes est un **espace non fumeur**, pour les inconditionnels de la blonde des cendriers sont à disposition sur le rebord de la fenêtre du salon...à l'extérieur, bien sûr.

LES CHAMBRES

Pour le jour de votre arrivée, nous vous accueillons de **17h à 21h**.

Veuillez préciser 24h à l'avance votre heure d'arrivée via email ou sms ou tout simplement par un coup de fil au 06 17 01 46 93.

Nous vous demandons de bien vouloir libérer la chambre pour **10h30**.

Pour les séjours d'une semaine et plus, les draps sont changés au milieu du séjour l'entretien de la chambre, de la salle d'eau et des serviettes de toilette est effectué tous les 4 jours par nos soins.

Le lit reste à votre discrétion. Un seul lit Bébé est admis dans les chambres, il n'y a pas la possibilité de rajouter un lit supplémentaire.

Tout incident doit nous être signalé. Les frais engagés pour réparation, remplacement ou pressing vous seront facturés signalés ou non !

La cuisine peut être mise à disposition sur demande pour réchauffer un biberon ou un plat cuisiné pour des enfants en bas âge résidents aux Rainettes.

Les petits déjeuners sont servis de **7H15 à 9H30**, petit déjeuner continental: café, thé, chocolat, croissant, pain, confiture , miel, yaourt, fruit. Pour les personnes avec un régime spécial merci de nous prévenir 24h à l'avance.

Si on vous propose un apéritif ne vous inquiétez pas, il est offert, c'est pour la tchatche.

Pour toute autre demande de boissons alcoolisée ou non, café, thé, une participation aux frais vous sera demandée, les tarifs sont affichés dans l'entrée. Si exceptionnellement vous avez amené votre propre bouteille, nous vous mettons à disposition des verres à pied mais un droit de bouchon sera appliqué.

Nous vous demandons de ne pas manger dans les chambres, de ne pas consommer vos propres picnics à l'intérieur, dans le salon et la salle à manger, vous pouvez utiliser les terrasses à l'extérieur en prenant soin de bien ranger après.

L'ÉTANG DE BAIGNADE

IL ne fait pas partie des prestations incluses dans la location des chambres.

Nous sommes des passionnés de plantes et de fleurs de bassin, il y a deux bassins aquatiques, l'accès y est règlementé par des barrières de sécurité. Nous demandons aux parents des enfants en bas âge de les surveiller et de ne pas les laisser approcher seuls. Prière de ne rien jeter dans l'eau.

l'accès à la baignade naturelle est strictement réservé à l'usage familial, faute de réglementation applicable à ce jour pour le public, en Ile de France., l'eau est naturelle, sans produits chimiques elle est filtrée , dépolluée par les plantes aquatiques.

Un robot nettoie régulièrement le fond, le skimmer et les filtres sont vidés. Le système Biotop est utilisé depuis 30 ans, cet étang a été achevé en mai 2014 selon les règles de l'art.

Il ne peut donc pas y avoir un contrôle comparable aux analyses de piscines traditionnelles. En vous baignant vous reconnaissez avoir pris connaissance des ces informations et vous nous soulevez La Maison d'hôtes Les Rainettes de toute responsabilité.

Un robot nettoie régulièrement le fond, le skimmer et les filtres sont vidés. Le système Biotop est utilisé depuis 30 ans, cet étang a été achevé en mai 2014 selon les règles de l'art.

Il ne peut donc pas y avoir un contrôle comparable aux analyses de piscines traditionnelles. En vous baignant vous reconnaissez avoir pris connaissance des ces informations et vous nous soulevez La Maison d'hôtes Les Rainettes de toute responsabilité.

LES TOUTOUS

Les animaux domestiques ne sont pas admis dans les chambres d'hôtes, pour des questions d'hygiène et de sécurité. Merci de votre compréhension.

Conditions générales de vente

Article 1 Réservation et durée du séjour

La réservation devient effective dès lors que le client aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 50% du montant total du prix du séjour.

Le client ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux au-delà du séjour réservé et accordé par le propriétaire.

Article 2 Annulation par le client.

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée, télécopie ou e-mail adressé au propriétaire. Annulation avant le 15^{ème} jour début du séjour :

- si l'annulation intervient plus de 24 heures avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire. (article 1590 du code civil)
- si l'annulation intervient moins de 15 jours avant le début du séjour, l'acompte reste acquise au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.
- si le client ne se manifeste pas avant 21h le jour prévu de début du séjour, le propriétaire disposera de la chambre. L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix du séjour.

En cas d'interruption de séjour, la somme correspondant au prix total du séjour reste intégralement acquise au propriétaire.

Article 3 Annulation par le propriétaire

En cas d'annulation avant le séjour par le propriétaire, ce dernier informera le client par lettre recommandée avec accusé de réception, télécopie ou e-mail. Le client sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, recevra le double des sommes versées dans un délai d'un mois maximum.

Article 4 Arrivée & départ

Le client doit se présenter pour l'arrivée entre 17 et 21 heures.

En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit en informer le propriétaire un supplément de 25€/ heure sera réclamé. Au cas où le client n'aurait pas donné signe de vie avant 21h le propriétaire se donne le droit de disposer de la chambre sus réservée et de réclamer le paiement de la totalité du séjour.

Le jour du départ, le client doit libérer les lieux à 10h30 heures au plus tard. Tout dépassement d'horaire sera facturé d'une nuitée supplémentaire.

Article 5 Règlement du solde

Le solde est à régler à l'arrivée chez le propriétaire.

Article 6 Utilisation des lieux

Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre les chambres en parfait état, et à laisser l'ensemble des objets présents dans la chambre. Seules les personnes ayant réservées sont autorisées à pénétrer dans les lieux.

Article 7 Capacité

Lors de la réservation le nombre de personnes effectuant le séjour doit être précisé. Si le nombre de clients prévu est dépassé, le propriétaire est en mesure de refuser les personnes supplémentaires.

Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou rupture de séjour, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de clients supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Article 8 : Non fumeur :

La totalité de la maison d'hôtes ainsi que les chambres sont non fumeurs. Nous vous invitons à aller fumer en terrasse.

Article 9 : Il est demandé de ne pas manger, ni boire de sodas ou alcool dans les chambres. Des tables et des chaises sont à disposition.

Article 10 : Petits déjeuners :

Les petits déjeuners sont servis à partir de 7h30 jusqu'à 10h30.

Article 11 : Piscine

Utilisation de la piscine : Dans le cadre de la réglementation française sur l'utilisation des piscines familiales ouvertes aux hôtes (objectif : éviter les accidents dont sont victimes les enfants) et dans le but de permettre une utilisation harmonieuse, ce règlement piscine a été élaboré.

a. Les propriétaires rappellent à toute leur clientèle l'absence de surveillance de la piscine

b. La piscine étant une piscine familiale, son usage est réservé uniquement aux membres de la famille des propriétaires

c. Tout enfant de moins de 13 ans, non accompagné par un parent majeur, n'est pas autorisé à accéder à l'espace piscine.

d. Tous jeux bruyants, tous jets d'objets sont interdits autour de la piscine.

e. Les usagers s'engagent :

- à accéder à l'espace piscine chaussés de sandales adaptées à cet usage (pas de chaussure de ville).

- à ne pas y apporter de nourriture ou boisson.

- l'espace piscine est ouvert aux hôtes de 9h à 10h30, et 17h30 à 19h ,nous déclinons toute responsabilité en cas de non utilisation pour la baignade.

- tout utilisateur de la piscine doit être couvert par une assurance Responsabilité Civile défense et recours.

- le propriétaire, sur manquements répétés à l'un des articles, peut retirer l'autorisation d'accès à l'espace piscine qu'il a préalablement accordée sans dédommagement quel qu'il soit.

Article 13 : Vols et accidents

Le propriétaire décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage corporel survenu dans la propriété.